

## **Formation des personnes handicapées**

Une personne en situation de handicap peut entrer en apprentissage pour obtenir une qualification et bénéficier d'aménagements particuliers. Elle peut aussi bénéficier de formations dans un ESPO en cas de difficultés d'orientation ou dans un ESRP pour préparer un projet d'insertion ou de reconversion professionnelle.

- Contrat d'apprentissage
- Établissement et service de pré-orientation (ESPO)
- Établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP)

### **Questions – Réponses**

- Quelles formations sont accessibles à une personne en situation de handicap ?

Toutes les questions réponses

### **Et aussi...**

- Alternance
- Formation des salariés du secteur privé
- Parcours éducatifs alternatifs
- Formation professionnelle dans la fonction publique
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

### **Pour en savoir plus**

- Aides pour maintenir l'emploi d'un salarié handicapé

Source : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)

### **Services en ligne**

- Connaître les services accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes

Outil de recherche



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00